

naturellement. Toute pression du Canada ou d'une autre puissance étrangère pourrait facilement produire l'inverse des résultats escomptés. Le Canada devrait donc encourager les institutions régionales et les projets établis par les gouvernements locaux eux-mêmes.

A signaler, toutefois, que la Conférence de 1966 a servi de véritable catalyseur à une collaboration intra-régionale. En élaborant la position «régionale» qu'ils devraient défendre devant le Canada, les pays antillais du Commonwealth se sont rapprochés les uns des autres sur plusieurs points. On a réalisé depuis lors des progrès considérables, à bien des égards, pour ce qui est de la collaboration (par ex., CARIFTA et la Banque de développement régional) et on a amélioré de beaucoup les mécanismes de consultation intra-régionale. Une nouvelle conférence du Canada et des Antilles du Commonwealth pourrait, comme la première, avoir un effet bénéfique sur les projets de collaboration dans la région.

Les Canadiens, pour leur part, verraient bien d'autres avantages à une nouvelle conférence multilatérale à l'échelon supérieur pour faire le point des relations. On pourrait y passer en revue les progrès réalisés à la suite des propositions de 1966, poursuivre certains projets, en abandonner d'autres. Un grand nombre de questions à débattre se présentent d'elles-mêmes à l'esprit, comme par exemple, tout le travail de planification sur bien des aspects de l'aide que le Canada consentira à l'avenir au développement. Cette table ronde permettrait, enfin, un échange libre qui serait d'un secours incalculable pour régler les tensions actuelles et pour établir les modalités futures des relations.

De l'avis du Comité, le gouvernement canadien devrait sans tarder, entrer en pourparlers avec les gouvernements antillais sur la possibilité d'une nouvelle conférence des chefs de gouvernement ou peut-être de quelques réunions préliminaires des ministres.

Il convient aussi de s'interroger sur un autre sujet d'extrême importance. On ne peut plus en douter: il existe un déséquilibre fondamental dans les relations entre le Canada et les Antilles du Commonwealth. D'une superficie beaucoup plus grande et d'une puissance économique bien supérieure, le Canada fait figure de géant auprès de ces petits pays. Et les différences raciales ne tendent qu'à élargir le fossé. Le Canada s'y manifeste par ses investissements, son commerce, son tourisme et même son aide au développement et il y passe, toutes proportions gardées, pour une grande puissance. Quelles que soient les intentions ou les orientations du Canada, sa position va automatiquement lui attirer un certain sentiment d'impopularité, voire d'hostilité. On continuera de taxer le Canada de «néo-colonialisme». Le Canada ne peut plus s'attendre à trouver dans la région les égards ni la bonne volonté presque intarissable de jadis.

Si le Canada veut, par ses politiques, s'intéresser à la région de façon particulière, il lui faudra probablement affronter sous ce rapport une critique et une hostilité accrues. Les Canadiens n'y ont pas été exposés dans le passé, et il faudra déployer des efforts particuliers pour les contenir dans certaines limites et éviter toute réaction dommageable.

On pourrait aussi réduire de beaucoup les craintes sans fondement des Antillais. On peut démontrer, sans faire de comparaison malveillante, que le Canada s'est relativement bien comporté dans la région. En outre, bon nombre